

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS N° 2024_028_DCM
SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la Ville d'Audincourt s'est réuni Espace Gandhi, 77 Grande Rue, après convocation légale adressée et affichée le 26/03/2024, sous la présidence de Monsieur Martial BOURQUIN.

- Étaient présents :** Mélanie DAF, Damien CHARLET, Céline DURUPHTY, Mustapha HAYOUN, Catherine DOMON, Christine MÉTIN, Kamel REBAI, Isabelle GUNBEK, Jean-Luc MORIN, Pierre MÉNISSIER, Halimé SALMI-AKSIN, Zina GUEMAZI, Pascal DESJOURS, Nathalie FUOCO, Alain MONNIEN, Catherine DUCRET, Gérard COULON, Jack MAILLOT, Kévin PRÉVOT, Coline MONNIEN, Jean-Claude BOUVROT, Renaud FOUCHÉ, David BARBIER, Christian BERTIN
- Excusés Représentés :** Jennifer BAYEMI avec pouvoir à Halimé SALMI-AKSIN, Maryse BOILLAT avec pouvoir à Catherine DUCRET, Sandrine SARRON avec pouvoir à Mélanie DAF, Salima INÉZARÈNE avec pouvoir à David BARBIER
- Absents :** Martial BOURQUIN, Romain FLITI, Valérie CHATELAIN, Christine BESANÇON, Thierry LABE
- Secrétaire de séance :** Zina GUEMAZI

OBJET

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE
SANTÉ

Délibération publiée le : 05/04/2024

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE SANTÉ

Nature : - Fonction : - Gestionnaire :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Maire a quitté la séance et c'est Madame DAF qui prend la présidence pour cette question.

Le Compte de Gestion 2023, établi par le Service de Gestion Comptable du Pays de Montbéliard vient d'être adopté en concordance avec les données du Compte Administratif établi par les services de la Ville tant au niveau des prévisions et des réalisations budgétaires que des résultats.

Vous trouverez ci-dessous les principales données concernant l'exécution des deux budgets.

I- Le budget principal de la Ville d'Audincourt

1- Équilibre financier

Les grands équilibres issus du Compte Administratif sont les suivants :

(1)	Recettes de fonctionnement de l'exercice (réel et ordre)	20 246 185,85
(2)	Dépenses de fonctionnement de l'exercice v	-16 947 186,23
(3)	Résultat de fonctionnement reporté	1 868 189,23
(4) = (1)+(2)+(3)	Total disponible	5 167 188,85
(5)	Recettes d'investissement de l'exercice (réel et ordre)	6 593 918,52
(6)	Dépenses d'investissement de l'exercice (réel et ordre)	-7 733 855,49
(7)	Résultat d'investissement reporté	1 679 464,61
(8) = (5)+(6)+(7)	Solde d'exécution d'investissement	539 527,64
(9)	Reports dépenses d'investissement	-6 010 136,45
(10)	Reports recettes d'investissement	2 473 194,17
(11) = (8)+(9)+(10)	Besoin de financement de la section d'investissement	-2 997 414,64
(12) = (4)+(11)	Solde disponible	2 169 774,21

Le Compte Administratif 2023 dégage donc un excédent de fonctionnement cumulé de **5.167.188,85 €** et un besoin de financement en section d'investissement de **2.997.414,64 €**. Le solde disponible est donc de **2.169.774,21 €**.

2- Compte administratif 2023

Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 16.292.997,86 € et les opérations d'ordre à 654.188,37 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	Eau, énergie, fournitures, carburant	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Participations et subventions	1 709 606,74
66 CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts des emprunts	169 185,30
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		16 128,72
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		59 574,00
		16 292 997,86
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Entre sections	654 188,37
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		16 947 186,23

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 20.245.797,01 € et les opérations d'ordre à un montant de 388,84 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2023
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	Remboursements sur rémunérations du personnel	280 355,80
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	Redevance : entrées manifestations, restauration scolaire, droits de stationnement	1 159 493,36
73 IMPÔTS ET TAXES	Attributions de compensation et DSC versées par PMA + FNGIR	5 461 263,70
731 FISCALITÉ DIRECTE LOCALE	Taxes foncières, Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et THLV, taxe sur les droits de mutation, TPE	7 656 281,59
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Dotations forfaitaire, DSU, FDPTP, CAF	4 055 528,90
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Revenu des immeubles	1 585 684,78
76 PRODUITS FINANCIERS		1 780,40
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		42 258,48
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 150,00
		20 245 797,01
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Entre sections	388,84
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		20 246 185,85

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 7.733.465,65 € et les opérations d'ordre à un montant de 389,84 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2023
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	Taxes d'aménagement reversées	40 327,53
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Subventions d'investissement reversées	7 600,76
16 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET ASSIMILÉS		1 473 397,84
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Acquisitions de logiciels, frais d'études et d'insertion	76 283,37
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES		63 894,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Acquisitions mobilières et immobilières	2 235 201,14
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	Travaux de voirie, éclairage public, bâtiments	3 714 461,01
26 PARTICIPATIONS	Parts Territoire 25	4 300,00
27 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participation à la Concession de la Gare	118 000,00
		7 733 465,65
040 OPÉRATIONS D'ORDRE	Entre sections	388,84
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	Au sein de la section d'investissement	1,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		7 733 855,49

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 5.939.729,15 € et les opérations d'ordre à un montant de 654.189,37 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RÉSERVES	FCTVA, Taxe d'aménagement	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	DSIL	
16 EMPRUNTS SOUSCRITS ET DÉPÔTS DE GARANTIE		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	Régularisations sur avances	6 571,92
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Régularisation indemnité préemption ENI	996 026,51
		5 939 729,15
040 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	Entre sections	654 188,37
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	Au sein de la section d'investissement	1,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		6 593 918,52

II- Le budget annexe santé

1- Équilibre financier

Les grands équilibres issus du Compte Administratif sont les suivants :

(1) Recettes de fonctionnement de l'exercice (réel et ordre)	600 693,93
(2) Dépenses de fonctionnement de l'exercice (réel et ordre)	-538 557,46
(3) Résultat de fonctionnement reporté	39 902,78
(4) = (1)+(2)+(3) Total disponible	102 039,25
(5) Recettes d'investissement de l'exercice (réel et ordre)	99 721,68
(6) Dépenses d'investissement de l'exercice (réel et ordre)	-3 112,00
(7) Résultat d'investissement reporté	-78 540,76
(8) = (5)+(6)+(7) Solde d'exécution d'investissement	18 068,92
(9) Reports dépenses d'investissement	-14 631,12
(10) Reports recettes d'investissement	0,00
(11) = (8)+(9)+(10) Besoin de financement de la section d'investissement	3 437,80
(12) = (4)+(11) Solde disponible	105 477,05

Le Compte Administratif 2023 dégage donc un excédent de fonctionnement cumulé de **102.039,25 €** et un excédent de financement en section d'investissement de **3.437,80 €**. Le solde disponible est donc de **105.477,05 €**.

2- Compte administratif 2023

Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 519.420,54 € et les opérations d'ordre à 19.136,92 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

Garde et du

109 499,00

ID : 025-212500318-20240403-2024_028_DCM-DE



011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	Charges courantes de Maison Médicale CMS (locations, matériels...)	
	<i>Dont mutualisation</i>	
	<i>Dont mutualisation charges locatives CMS</i>	29 569,85
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	Médecins + secrétaires + personnel administratif ville	399 894,69
	<i>Dont mutualisation personnel MMG</i>	26 634,52
	<i>Dont mutualisation personnel CMS</i>	20 124,30
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Remboursements	26,77
68 PROVISIONS		10 000,00
		519 420,54
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Amortissements	19 136,92
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		538 557,46

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 600.693,93 € et les opérations d'ordre à un montant de 41.087,97 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2023
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	Recettes des consultations du CMS	358 991,02
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Subventions ARS (Médecine de garde) + PMA et ARS pour le démarrage du CMS	193 328,30
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Participation de la Ville	48 374,61
	<i>Dont participation à la Médecine de garde</i>	21 195,00
	<i>Dont participation au CMS</i>	26 484,00
		600 693,93
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	Reprise de subventions	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		600 693,93

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3.112,00 € et les opérations d'ordre à un montant de 0 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2023
16 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET ASSIMILÉS		0,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Acquisitions de logiciels, frais d'études et d'insertion	0,00
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES		0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matériel pour équiper le CMS et Médecine de Garde	3 112,00
		3 112,00
040 OPÉRATIONS D'ORDRE	Reprise de subventions	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		3 112,00

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 80.584,76 € et les opérations d'ordre à un montant de 19.136,92 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

		2023
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	FCTVA	80 584,76
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES		0,00
16 EMPRUNTS SOUSCRITS ET DÉPÔTS DE GARANTIE		0,00
		80 584,76
040 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	Amortissements	19 136,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		99 721,68

Aussi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2023 composé du Budget Principal et du Budget Annexe Santé.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer.

A reçu un avis favorable en Commission Finances du 28/03/2024

Le Conseil Municipal adopte cette délibération avec :

Pour : 25

Abstention : 3

David BARBIER, Salima INÉZARÈNE, Christian BERTIN

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le 
ID : 025-212500318-20240403-2024_028_DCM-DE